

Aussi le procès intenté contre Healey devant la cour criminelle sous la présidence de l'Hon. Juge Drummond a bientôt changé de face.

Les accusateurs se sont vus tout à coup accusés. Le prisonnier a été déclaré innocent et eux flétris par la Cour et dénoncés du haut du premier Tribunal du pays.

Les faits révélés par ce procès à jamais célèbre dans les annales criminelles sont comme l'a dit l'hon. juge, d'une nature alarmante.

Outre les faux considérables commis, si toutefois il y a eu des faux, avec la connivence d'hommes qui ont occupé des hautes positions politiques et qui prétendent diriger l'opinion publique dans la presse, il a été constaté :

1o. Que l'hon. F. Evanturel a eu tort de nier sous serment qu'il n'avait point procuré de l'argent pour aider à la fuite de Crémazie.

2o. Que l'hon. F. Evanturel lui a, au contraire, donné £50 pour favoriser sa fuite.

3o. Que M. Evanturel, alors ministre de l'Agriculture a offert à O. Crémazie, qu'il disait être faussaire depuis 18 mois, la situation de secrétaire du bureau d'Agriculture avec un salaire de £500 et cela pour régler les affaires de Crémazie, conjointement avec les autres endosseurs et ensuite se rembourser au moyen de son salaire. La seule chose qui empêcha cet arrangement fut que le montant des billets était trop considérable.

Ces faits sont bien graves, mais il s'élève une question plus grave et plus importante encore, s'il est possible. Cette question est soulevée naturellement par l'ensemble de la preuve et Son Honneur le juge Drummond se l'est posée à lui-même, et l'a soumise aux jury dans son adresse.

Octave Crémazie est-il réellement faussaire. A-t-il forgé les signatures Cauchon, Evanturel et Côté? Ou plutôt n'est-il point une victime, victime de l'amitié dont MM. Evanturel et Cauchon se sont targués dans leurs témoignages et dont-ils prétendent avoir entouré Crémazie pour le protéger jusque dans les crimes prétendus.

Qui ne se rappelle cette fantaisie poétique si lugubre et publiée par M. O. Crémazie le 11 octobre, pour le jour des morts quelques jours avant son départ intitulé "*Promenade de trois morts.*" Ces vers, d'une haute et sombre pensée sont gravés dans la mémoire de tous ceux qui les ont lus, O. Crémazie, "dévoilait les tourments de son âme. Il y mettait à nud toutes ses plaies. Les vers suivants ne sont-ils point, d'après les faits prouvés dans ce triste procès, le fil d'Ariane qui mène à la vérité." Pourquoi les amers reproches à ses amis qui n'ont eu que le triste courage de le proclamer un faussaire, lorsque la mort dans le cœur, il a fui le pays et s'est séparé d'une mère pour laquelle, ainsi que ses vers le révèlent, il portait un culte infini.

" Courbé 'dit-il,' par le malheur, isolé, sans défense,
 " Quand tu marchais silencieux,
 " Et cherchais en pleurant, pour calmer ta souffrance,
 " Un rayon d'espoir dans les cieux.

" Que faisaient tes amis, tes amis de la terre,
 " QU'AUTREFOIS NOURRISSAIT TA MAIN ?
 " De leurs traits acérés augmentant ta misère,
 " Ils te frappaient de leur dédain."

Ces amis nourris par sa main ne sont-ils point par hasard MM. Cauchon, Evanturel et Côté.

Voyons les faits :

Tous admettent qu'en 1854, O. Crémazie ayant fait des importations considérables à un montant de £13,000, dit M. Cauchon, il eut besoin de l'aide de